EMIN DE FER

ATLANTIQUE
SIONS D'ETE.

osez-vous durant cette
s promener sur le St-
le lac Champlain, aux
aux Montagnes Vertes,
es Blanches ou dans d'au-
? Alors, avant d'acheter
dressez-vous au bureau des
nada Atlantique, bâtisse
e, au coin des rues Sparks
avoir des prix exception-
, etc.
rons des billets pour tous
ner, à des prix excessive-

ions l'attention du public
fiques excursions suivan-
vers les Rapides du St-

fait nos arrangements
r GATINEAU qui marche-
ar semaine entre Clark's
ntréal jusqu'au 1er Octo-
Le vapeur quittera son
s Mardis, Jeudis et Same-
des trains du matin,
ston, New-York, Ottawa,
le tous les points inter-
sautera les Rapides, arri-
éal vers trois heures p. m.
ront délivrés par cette
uébec, tous les points du
ussi pour tous ceux du
Intercolonial.
cursion du Samedi à
liet bon pour partir par
Samedi, voyage complet
e, par bâteau en sautant
ou par la rivière Ottawa
Navigation Co.) et re-
ferrée, par le train du
ou par les rapides du St-
ar l'Ottawa River Navi-
vière Ottawa).
wa à Valleyfield et retour,
en's Hotel inclus. Billet
s les trains du Samedi et
di. Les Rapides du Co-
Valleyfield sont devenus
a présence de la Perche
urs eaux.
nde du public, de bons
fournis.
awa à Rouse's Point et
t bon pour trente jours.
Hotel, situé au pied du
in est le meilleur dans le
w-York, pêche et naviga-
es.
awa à Rouse's Point et
compris à Windsor Ho-
n pour le Samedi, retour
lundi.
K ISLAND PARK
le St-Laurent, à deux
st de Valleyfield, devient
ur plus renommé, comme
e-nique. Pour circulaires
s'adresser à l'agent le

ERLAIN, S. EBBS
Agt. Pass. de la ville.
Agt. Gén. des Pass.

LAROSE
Auditeur, Syndic

SURANCE
EU, VIE ET ACCIDENT,)
ue Rideau
E 189.
tions faites promptement

s et Bijouteries
st de toutes qualités. Seront
our cent au dessous des prix
aque Article est garantie tel
sinon l'argent vous sera remis
EZ, No. 30 rue Rideau, (près
peurs.) Réparations de Mon-
es garanties et à des prix

HEMIN DE FER
RCOLONIAL

e entre l'Ouest et tous les
du St. Laurent, de la Baie
province de Québec ; ainsi
eau Brunswick, la Nouvelle
du Prince Edouard, le Cap
les de la Madeleine, Terre-
Pierre.
xpress quittent Montréal et
s jours (dimanches excepté)
destination de tous ces points
nt de chars, en 27 heures et

trains express directs sur le
tercolonal sont brillamment
ectricité et sont chauffés par
la locomotive même, ce qui
ablement au confort et à la
ageurs.
ains directs sont attachés de
s et dortoirs, nouveaux et
ne que les chars salons pour
mer les plus en vogue, ainsi
de pêche les plus recherchés
a route de l'Intercolonial qui

les expéditeurs est appelée
s facilités offertes pour e
farine et en général de toutes
s à destination des Provinces
reneuve, aussi pour l'expor-
et des produits expédiés aux
urope.
t informations concernant le
ge s'adresser à
ent des billets,
arks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
t du Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q.
. Jacques, en face du
t. Lawrence Hall, Montréal,
R, Surintendant Général,
emin de Fer,
18 Juin, 1891.

E D'OMNIBUS
otre-Dame, Chemin de
Montreal.
partiront du bureau de poste
ches, lorsque la température
1,30, 2,00 et 3,20 p. m.
à 4,30, 5,00 et 5,30.
LANDRY & THOMPSON

G. PHILBERT.

IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES
Americaines,
Anglaise
Ecossaises
Coin des rues
Dalhousie et Saint-Patrice
OTTAWA

Peintnres préparées,
Peinture,
Tapisseries,
Vitres,
Mastic,
Pinceaux
Huile,
Etc.

ARTICLES
De Peinture en General
PEINTURES
Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.
OTTAWA.

BOUCAUTS
—DE—
Chapeaux Nouveaux
—ET—
MARCHANDISES
—DE—
FANTAISIE
—CHEZ—
WoodcocK
312, 314, 316, 318
Rue WELLINGTON.

Le "HUB"
VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.
VINS ET CIGARES CHOISIS
TOUJOURS EN MAIN.
M. CODD, Proprietaire.
548 RUE SUSSEX, OTTAWA

PLUS
D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

TELEGRAPHIE
AMERIQUE

LE DIRECTEUR DE LA DOUANE

NEW YORK, 19 sept.—On sait que M. Fassett, qui dernièrement avait succédé à M. Ehrard comme "collecteur du port", c'est à dire comme directeur de la douane de New-York, a donné sa démission en posant, devant la convention républicaine de l'Etat, sa candidature aux fonctions de gouverneur. C'était une grosse question que de le remplacer, l'adjudication des emplois de cette importance ayant les proportions d'une affaire d'Etat. On s'est décidé cependant, et le choix final du président, parmi un grand nombre de compétiteurs, s'est arrêté sur le sénateur Francis Hendricks, de Syracuse. La nomination de M. Hendricks a été signée hier par le président Harrison.

Nouvelles de Quebec

QUEBEC, 18 sept. —M. le chevalier Campeau d'Ottawa est en cette ville.

—Le révérendissime Père Dom Jean-Marie, abbé de la Trappe de Bellefontaine, viendra en Canada le printemps prochain. Le supérieur de Bellefontaine viendra assister à la consécration de l'abbaye de la Trappe de N. D. du lac d'Oka et à celle de l'église du monastère.

—Il est de nouveau question de Mgr Marois, Grand Vicaire de l'archidiocèse de Québec comme coadjuteur du cardinal Taschereau.

—On a arrêté hier, à St Sauveur, un nommé Moisan pour avoir volé une douzaine de balais chez M. Narcisse Rhéaume, épicier, rue Sinaï. On a trouvé les balais chez le prisonnier.

—M. Souci, vicaire à St-Jean-Port-Joli s'en va à St-Agathe, M. E. Coutier, de St-Agathe, s'en va à Notre-Dame du Portage, M. Carrier, de Ste-Jeanne de Neuville, est nommé vicaire à St Ephrem de Tring.

M. Simard, de St Ephrem de Tring, s'en va à l'Ile d'Anticosti.

—L'enquête de M. L. P. Vohl, prévôt des incendies, s'est continuée hier. Aucune preuve directe, n'a été apportée contre l'hôtelier Ouellet, chez qui l'incendie du Cap Blanc a pris origine.

—A l'enquête tenue, à St Pamphile, sur le corps de Caroline Caron, épouse de Adolphe Moreau, trouvée morte dans son lit le jury a rendu un verdict de "morte d'une maladie de cœur."

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL 18 sept.—Une jeune femme juive, accompagnée de deux petits enfants de 8 à 12 ans, est allée se plaindre, hier, au bureau de police qu'elle avait été frappée par son mari dans les circonstances suivantes : Son mari l'a quittée pour venir à Montréal, il y a environ un an. Elle n'a pas entendu parler de lui depuis ce temps-là, et ce n'est que ces jours derniers qu'elle a appris son adresse.

A son arrivée de New-York, elle s'est rendue chez son mari, rue Craig, et a été reçue par celui-ci de la manière la plus brutale ; il l'a frappée avec le poing à la figure, et lui a dit de s'en retourner, car il avait une autre femme. La malheureuse et ses deux enfants se sont rendus au bureau de police, où elle a demandé un mandat d'arrestation.

—Cette nuit, vers 1 heure, le sergent de police Bouchard fut prévenu que le corps d'un enfant nouveau-né était déposé sur la rue Berri en haut, près de l'établissement des Sourds-muets. Il se rendit à l'endroit indiqué et trouva près d'une clôture un petit cadavre enveloppé dans des fragments de linge retenus par des épingles et tellement serrés que cela aurait suffi pour étouffer l'enfant s'il avait été vivant. Les épingles à certains endroits étaient enfoncées dans les chairs. Le corps fut transporté à la morgue où le coroner Jones a tenu une enquête ce matin. Le Dr J. B. Bouchard, chargé de faire l'autopsie a constaté que l'enfant était né vivant, mais l'état avancé de décomposition du petit cadavre n'a pas permis de s'assurer d'autre chose.

Le médecin a constaté également que l'enfant était né depuis quelques jours seulement et que les précautions nécessaires les plus élémentaires n'avaient pas été prises pour qu'il vécut.

Le jury a rendu un verdict "d'infanticide.

—Avant l'ouverture des cours ce matin, les membres du barreau se sont réunis et ont rédigé une adresse de félicitations qui a été lue à l'hon. M. Lacoste par M. Morris au commencement de la séance de la cour d'appel.

L'honorable juge en chef remercia sincèrement les membres du barreau de cette flatteuse démonstration et déclara combien il avait été sensible aux marques de sympathie qu'il avait reçues depuis que son nom était mentionné comme juge en chef. Il ajouta qu'il comprenait la responsabilité qui lui incombait sur le siège déjà occupé par Lafontaine et sir A. A. Dorion. C'est pourquoi il accepte cette succession sans bénéfice d'inventaire.

Grande vente lundi matin des marchandises endommagees par l'explosion. Pigeon, Pigeon & Cie.

COURRIER DU JOUR

COMITÉ CIVIQUE DES FINANCES

Le comité civique des Finances s'est réuni hier soir. Etaient présents les échevins Henderson (président) Wallace, Stroud, Stewart et Bingham.

Une discussion s'élève au sujet d'un item de $800, montant de l'estimation faite par S. Henderson et A. Mutchmor, les arbitres nommés dans le cas de la propriété de M. W. Hodgson, qui a été expropriée, lors de l'ouverture de la rue Frank.

Le président déclare que la question a été soumise à l'avocat de la ville et que ce dernier a conseillé de s'opposer au paiement de cette somme. Dans l'acte de l'association Freehold concernant la propriété de M. Hodgson, il existe un paragraphe qui déclare que la susdite propriété ne pourra être convertie en rien autre chose qu'un passage public.

L'association Freehold a fait cadeau de cette propriété à M. Hodgson, dans cette seule intention. L'arbitre nommé par la Corporation, M. T. McVeity, a partagé complètement cette opinion et a refusé d'accepter la décision des deux autres membres de la commission d'arbitrage. Le président est d'avis que l'estimation est trop élevée, du moment que cette propriété doit être convertie en une voie publique.

L'échevin Wallace propose l'adoption de l'item. Il n'en croit pas le chiffre trop élevé et est certain que de plaider coûtera plus cher à la Corporation.

L'échevin Stroud qui partage l'opinion émise par l'avocat de la ville et par M. McVeity, croit qu'il est préférable de consulter l'avocat de la ville de nouveau, avant de s'arrêter à une solution finale. L'échevin Steward croit aussi qu'on ferait mieux. Quant à l'échevin Wallace, il soutient fortement la légimité de la demande de M. Hodgson. Enfin on s'arrête à l'idée émise par l'échevin Stroud et le comité s'ajourne ensuite.

NOTRE DAME DE LOURDES

Le bazar au profit de l'église de Notre-Dame de Lourdes du chemin de Montréal, sera continué demain et le dimanche suivant. Nous espérons que le public s'y rendra en foule.

Grande Soiree Dramatique et Musicale à la Salle Ste Anne, lundi le 21 Sept. 1891, par le Cercle de la Salle. Tout porteur d'un billet de 25 cts. aura droit à un coup sur un portrait du Cercle qui sera réalisé en entrant (voir les programmes), il n'y aura pas de répétition.

NOUVELLES DE LA GRÈVE

Jusqu'à présent, aucun des deux partis en jeu ne semble vouloir céder ; à moins que des personnes influentes, désintéressées de part et d'autre n'arrivent à faire accepter un compromis aux gens en cause, on ne sait où s'arrêteront le préjudice causé aux patrons et les privations endurées par les grévistes. Plusieurs échevins présents à une réunion tenue à la salle du Travail, seraient d'avis que Son Honneur le maire, assisté de plusieurs édiles municipaux tentât une sérieuse démarche pour arriver à une solution favorable de la malheureuse question présente.

Hier à huit heures du matin, les grévistes se sont réunis en procession et ont paradé dans les rues de la ville ; le plus grand ordre régnait dans leurs rangs. A son retour au point du départ, MM. Fauteux et Keys ont harangué la foule, qui s'est séparée ensuite.

Les patrons et propriétaires des scieries ont envoyé enfin leur ultimatum au quartier général des grévistes, en réponse aux prétentions de ces derniers.

MM. Perley et Patee, J. R. Booth, Bronsons et Weston, Wm Mason et fils, Buell, Orr, Hurdman et Cie, déclarent emphatiquement ne pouvoir changer un *iota* au programme qu'ils se sont tracés et qu'ils n'accorderont aucune concession aux grévistes ; ces Messieurs déclarent en plus qu'en acceptant les termes des grévistes, ce serait une perte de 20% pour eux, et qu'il leur est impossible de la subir, sans compromettre gravement leurs intérêts.

M. Patterson annonce alors que les Chevaliers du Travail vont venir en aide aux grévistes.

Hier soir, une foule énorme s'était rassemblée sur la rue Georges où une grande réunion des ouvriers avait été convoquée ; dans la foule on remarquait des sénateurs, des députés, des hommes marquants de la ville et des échevins, anxieux d'entendre l'exposé développé des plaintes et des revendications ouvrières. Une plate forme avait été élevée à la hâte et dès 7½, la séance commençait.

Les orateurs qui prirent les premiers la parole, furent MM. W. Patterson, Farrell, ex-échevin, W. Keys, Planchet, Simard, ex-échevin ; les applandissements ne manquèrent pas à ces tribuns populaires, les défenseurs des droits de la classe ouvrière.

Lorsque M. Fauteux, le dévoué organisateur de ce grand mouvement de justice, prend la parole, des acclamations unanimes accueillent sa présence sur la plate forme. Il débute dans son discours, en disant que ses amis, les ouvriers de Hull et d'Ottawa avaient trompé l'attente des Américains, qui s'attendaient à voir cette grève dégénérer en désordres, et tourner à la confusion de ses auteurs. Il recommence l'historique de la grève, la repasse en revue depuis son début et dit que les patrons des scieries, quoique entendus tous ensemble, avaient dès le commencement du mouvement ouvrier des idées bien différentes de celles qu'ils affichent aujourd'hui. M. Pattee a déclaré lui-même que si M. Booth était consentant, il accorderait l'augmentation de salaire demandée. Depuis quarante ans, je suis ouvrier dans les scieries, dit M. Fauteux, et je n'ai jamais tant travaillé que cette année et comme vous tous qui m'écoutez, à peine ai-je mangé du pain ? Quelles sont les raisons données par M. Booth, lors de notre entrevue ? Ont-elles été raisonnables ? Certainement non. Il nous a dit qu'il était trop pauvre pour faire droit à nos légitimes demandes. Triste raison dans la bouche d'un millionnaire. Restons unis comme nous le sommes et personne d'entre nous ne le regrettera. Ce qu'attendent les patrons, c'est le moment où les ouvriers seront réduits à la plus noire des misères et crèveront de faim. Ils veulent après avoir tout exploité, s'attaquer à leur ventre. Ils comptent sur la faim, pour réduire vos prétentions et vous faire capituler. Les patrons ont suivi cette année-ci un programme diabolique ; ils ont ouvert tard les portes de leurs établissements, attendant que la misère ait atteint tous les ouvriers, afin de les exploiter davantage, de les obliger forcés de vivre, à passer sous les *Fourches Caudines*, et à accepter un salaire dérisoire, encore avec reconnaissance. Plusieurs propriétaires même de scieries, ont eu l'audace de faire annoncer partout à de nombreuses familles de venir s'installer à Hull et à Ottawa, parce que le travail n'y manquait pas dans ces places, que les salaires y étaient élevés et qu'en venant s'établir ici, elles y trouveraient un paradis terrestre. Ce que les patrons rêvent dans ces localités, c'est leur aisance, la fortune, au détriment du malheureux ouvrier. Si les grévistes viennent à céder, ils ruinent leur cause, et en éloignent de dix ans le succès. Retourner à l'ouvrage actuellement, c'est se livrer à une exploitation plus grande que jamais, dans les mains de ces bourreaux de la classe ouvrière.

On prétend que si les ouvriers grévistes ne cèdent pas, que ces portes des scieries seront fermées ! Erreur, mensonge et folie ! Iront ils ces gros propriétaires se ruiner, ne pas tenir leurs contrats avec les acheteurs, ne pas livrer à temps leurs bois et payer des dommages intérêts, qui les mangeraient tous ? Non, non, jamais.

C'est au milieu des applaudissements que M. Fauteux s'est retiré.

COUR D'ASSISES

La cause de Gilmour contre Magee, commencée jeudi soir, s'est développée devant Son Honneur, un jury n'ayant pas été appelé. Jugement réservé.

La cause criminelle de la Reine contre Saunders, accusé d'avoir séduit Charlotte Smith de Fitzroy, vient ensuite : l'hon. R. W. Scott représente la Couronne et M. J. L. Dowlin défend l'accusé.

La victime, une jeune fille d'environ 17 ans, est la première appelée à la barre. Elle déclare avoir été séduite par Saunders, et qu'à part ces homme elle n'avait jamais connu d'autres personnes. Son père, sa mère et plusieurs jeunes gens sont interrogés ensuite : les jeunes gens jurent avoir eu des relations avec la plaignante. Le jury, après quelques minutes de délibération déclare l'accusé "pas coupable." Le prisonnier est mis en liberté et la cour s'ajourne.

Dans la cause de Laverdure contre Charlebois, Son Honneur rend jugement en faveur du demandeur. Laverdure réclamait $6,418, comme lui étant dues, pour des travaux faits dans le bloc Langevin et Charlebois refusait de payer, alléguant que le demandeur lui devait une commission de 250$, vu qu'il avait chauffé l'édifice et encouru toutes les responsabilités, durant que les travaux se faisaient ; Laverdure d'ailleurs avait promis de payer le montant convenu à cet égard. Malgré les bonnes raisons de Charlebois, il paiera sa créance, les frais et les intérêts en plus à Laverdure. O'Gara et MacTavish représentaient Laverdure et A. Ferguson, défendait Charlebois.

Durant l'après-midi, Son Honneur a condamné Alfred Barrette, qui avait plaidé coupable, sur les trois accusations de faux portés contre lui, Il passera deux ans au pénitencier, où dans le recueillement il apprendra, vu qu'il est encore bien jeune et très intelligent à devenir un honnête homme et un bon citoyen. Quoique condamné à deux ans pour chaque offense, devant son repentir et ses promesses de mieux agir à l'avenir, Son Honneur permet que les trois peines se confondent ensemble ; il ne fera en tout que deux ans de pénitencier. Le jeune malheureux, en invoquant sa jeunesse et en rappelant qu'il était le soutien de sa pauvre mère, demandait sa liberté, promettant de quitter la ville et d'aller cacher sa honte plus loin. La préméditation de ses actes n'ayant été malheureusement que trop bien établie, la cour n'a pu faire droit à la requête du jeune faussaire.

I faut espérer que la clémence montrée par son Honneur dans cette circonstance et les sages exhortations qu'il a adressées à ce malheureux jeune homme, porteront leurs fruits et ne s'effaceront pas de si tôt de sa mémoire. Nous plaignons sincèrement sa pauvre vieille mère, qui comptait sur son fils, pour lui servir de bâton de vieillesse et dont les premiers débuts de ce dernier dans la société paraissaient si encourageants et si pleins de promesses pour l'avenir.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE

Au commencement de la séance cette après-midi Sir John Thompson a donné avis d'une Adresse à Sa Majesté au sujet de la loi sur les Droits d'Auditeur.

La chambre s'est ensuite formée en comité sur le bill modifiant l'acte des élections contestées, et l'a discuté jusqu'à six hrs. Le comité a adopté l'amendement proposé par M. Mulock à l'effet que la cour ne pourra taxer à plus de cinquante piastres par jour pour le premier et quarante piastres par jour pour les jours subséquents, les honoraires des avocats dans la cause.

La chambre aura encore à revenir en comité sur ce bill.

A la séance du soir la Chambre a adopté sans discussion les amendements faits par le Sénat au bill du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

La Chambre vote ensuite en seconde lecture après quelques explications par Sir John Thompson le bill concernant les fraudes envers le gouvernement.

La Chambre discute ensuite longuement, en comité, le bill autorisant le transfert de certaines propriétés publiques aux gouvernements provinciaux, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau.

Le reste de la séance est employé à discuter en comité le bill des terres fédérales. Le bill subit sa deuxième lecture.

A 11.45 hrs la séance est levée.

AVIS DE MOTION

Les Interpellations suivantes sont sur les ordres du jour pour lundi prochain.

—M. Cameron (Huron)—1 Quel montant a été payé pour le Bloc Langevin jusqu'au 1er septembre 1891 ? Quel montant en vertu de chaque contrat et en dehors des contrats ?

2. Quel montant a été payé à Charlebois et à chacun des autres entrepreneurs en vertu de leurs contrats et en dehors ?

3. Quel montant a été payé pour le terrain et pour les frais légaux et pour commission, donnant ces items séparément et indiquant à qui les deniers ont été payés ?

4. Tous les crédits votés par le parlement pour la construction du dit Bloc et l'achat du dit terrain, etc., ont ils été dépensés ? Si non, quelle est la balance non dépensée et comment en a-t-on disposé ?

M. Choquette—Un Ordre en Conseil a t il été passé depuis le premier janvier, dernier, autorisant l'entrée en franchise des animaux américains pour être abattus aux Trois-Rivières ? Si oui, a-t il été soumis au gouvernement Impérial et le gouvernement Impérial l'a t il approuvé ou non ? Cette Ordre en Conseil a-t-il été rappelé ? Si oui, quand et pour que le raison ? Si non, le gouvernement se propose-t-il de lui donner effet ?

M. Amyot—1 Le gouvernement fédéral a-t-il fait construire un quai, aux Trois Rivières, en 1890 ? Quel a été le plus bas soumissionnaire pour cet ouvrage ? Combien y a-t-il eu de soumissions reçues ? Quelle a été la soumission acceptée, quelle en a été le chiffre ou montant en argent ? Combien d'argent a été payé par le gouvernement pour le dit quai et sa dite construction au dit soumissionnaire dont la soumission a été ainsi acceptée. Combien d'argent en total le gouvernement a-t-il payé pour le dit quai, à qui en a t il ainsi payé et combien à chacun, savoir au dit soumissionnaire et à toutes autres personnes et quel est le nom de ces dernières ?

2. Le gouvernement se propose-t il de construire un autre quai à Trois-Rivières ; des soumissions seront elles demandées pour cet ouvrage, et quand le seront elles ?

3. M. Thomas Berlinguet, des Trois Rivières, est-il à l'emploi du gouvernement ? En quelle qualité l'est-il ? Quel est son salaire ? Combien a-t il reçu : 1o pour salaire ; 2o pour frais de voyage jusqu'à ce jour, et combien pour l'année finissant le 30 juin 1891 ?

4. Quel a été le revenu produit par les estacades et glissoires sur la rivière St-Maurice pour l'année finissant le 30 juin 1891 ? A combien se montent les frais d'entretien pour la dite période pour les dites estacades et glissoires ? A combien se montent les frais de gardes et autres frais pour l'administration d'icelles pour la dite période ? Quel est le nom du gardien des dites estacades et glissoires ? Quel est le nom des autres personnes auxquelles diverses sommes ont pu être payées en rapport avec icelles et combien à chacune ?

Grande vente lundi matin des marchandises endommagees par l'explosion. Pigeon, Pigeon & Cie.

GENERAL DES JESUITES

Le Révérend Père F. X. Renaud, qui vient d'être nommé supérieur général de la Mission des Jésuites, au Canada, est né, à Montréal le 11 avril 1843. Il était le fils de M. Ignace Renaud, qui a tenu pendant longtemps un magasin de nouveautés sur la rue Notre-Dame. Après avoir fait un brillant cours d'études classiques au collège de St-Hyacinthe, il s'est senti une vocation pour le sacerdoce.

Il fut admis au noviciat des Jésuite le 14 août 1862.

Il fut successivement recteur du collège de St-Boniface, Manitoba, recteur du scholasticat de l'Immaculée Conception, rue Rachel à Montréal, et professeur de philosophie de seconde année au collège Sainte Marie en cette ville. Le Père Renaud est un profond théologien et un savant émérite dans les différentes branches de l'instruction classique. Mgr Fabre tenait beaucoup à l'avoir pour compagnon dans ses visites pastorales.

UN CHEVAL DE VALEUR

Il y a quelques mois, M. Mathias Drolet achetait à Montréal, pour une somme peu élevée un cheval brun, qui n'était pas spécialement recommandé, mais qui avait plu à l'acquéreur à première vue. Le cheval fut envoyé à Ottawa et placé sous les soins de Moïse Plouffe de Rochesterville. Après quelques semaines de soins et d'entraînement, Moïse commença à annoncer à ses amis qu'il avait entre les mains, un véritable trotteur.

Le propriétaire se doutait bien que son cheval provenait de bonne race, mais voulait simplement l'habituer à la route. Des courses ayant été organisées pendant l'été, Moïse y entra son cheval, il a eu l'air à si bien faire les choses que M. Drolet se décida d'aller le faire concourir aux grandes courses d'Ogdensburg et de Montréal.

Au premier endroit il prit part aux courses de 3 minutes qu'il gagna en 2.46. Cette semaine à Montréal il prit part aux courses de 3 minutes et dans une des épreuves fit son mile en 2.32½. Finalement jeudi dernier eut lieu la course de 2.45 que notre cheval *Ben B* gagna à son aise ayant fait une des épreuves en 2.29½.

M. Drolet a été lui même étonné des progrès qu'avait fait son cheval et refusa de le vendre à Montréal pour une somme considérable.

I doit trotter au parc Lépine encore la semaine prochaine.

UNE FAUSSE RUMEUR

M. L'Editeur

On m'a informé qu'une lettre invitant le conducteur et les ouvriers des travaux à l'Eglise de Hull de se joindre aux grévistes a été frauduleusement signée comme venant des Chevaliers du Travail.

Je désire déclarer ici que cette lettre et l'assertation qu'elle contient sont autant de mensonges éhontés, et je prends sous ma responsabilité de dire que les Chevaliers du Travail n'ont jamais écrit ou décidé d'émettre aucun ordre ou aucune invitation de cette nature, relativement aux travaux de notre nouvelle Eglise.

N. PAGÉ
Maître-Travailleur de la Branche
"La Canadienne"
No. 2676 C. du T.

NÉCROLOGIE

La paroisse de St-François de Sales de la Gatineau vient d'être éprouvée par la perte d'un de ses citoyens les mieux connus. M. Edouard Bance y rendait le dernier soupir, hier matin, le 18 courant, après une longue et pénible maladie qu'il a supportée avec une résignation vraiment chrétienne. Né à Richemont (Seine-Inférieure) en 1840, il vint au Canada en 1872, et reçut presque aussitôt, au ministère des "Travaux Publics," un emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Il laisse, pour pleurer sa perte, une épouse inconsolable et quatre enfants. M. Lucien Bance son fils aîné fait partie du personnel de la Bibliothèque du Parlement. Pendant sa carrière d'employé civil, M. Bance avait su se créer un large cercle d'amis qui se rappelleront longtemps les nobles qualités de son cœur et les sentiments patriotiques qu'il ne cessa d'entretenir pour la belle France qui l'avait vu naître. Ses restes seront déposés cet après-midi au cimetière Notre-Dame.

REVOLUTION
DE
Photographie S
AU
GRAND MARCHE
JARVIS STUDIO
141 Rue Sparks 141
Attention au bon numéro.

IMPORTANT

A MM. LES COMMERÇANTS ET LES GENS DE BUREAUX.
Je viens de recevoir un grand assortiment de Papeterie, Enveloppes, Crayons, Plumes, Livres de Comptes, Etc., que je vendrai à des prix excessivement bas.
Une visite est respectueusement sollicitée.
P. C. Guillaume, Libraire
COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Vente au Rabais de Pendules
Seulement pendant ce mois.

Pendules en Fer—	8 jours—	seulement	$18.25
do	do	do	do	13.25
do	do	do	do	12.25
do	do	do	do	10.75
do	do	do	do	9.50
do	do	do	do	9.25
do	do	do	do	7.00
do	do	do	do	5.00
Pendules en Bois	do	do	do	4.50
do	do	do	do	4.00
do	do	—1 jour—	do	3.25

Nous avons aussi un très grand assortiment de Réveils matin en Nickel, réduits à $1.35.
JOS. E. TREMBLAY & CIE.
113 RUE RIDEAU.
Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

CAPITAL STEAM LAUNDRY
100 Rue Rideau 100
Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.
OUVRAGE GARANTI
Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.
L. BELANGER
Téléphone No 577. Gérant.
Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

X X
OAK HALL
332 Rue Wellington.
Salon de Hardes Faites
Pour garder le pas avec les grevistes et cela avec raison, Oak Hall a baissé ses prix.
Venez donc voir ce que j'offre à vos regards en fait de hardes, de chemises et de corps tricotés.
E. J. LeDAIN.
X X

M. J. GORMAN, L. L. B
(Successeur de L. A. Olivier.)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc
—BUREAU—
Carleton Chambers, 74 Rue Sparks
OTTAWA.
Argent a Preter.

Christian & Cie
Commercants de Charbon.
BASSIN DU CANAL.
En dehors du *Combine*. Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, Nicolo House, Little Sussex Street, Ottawa

ECOLE DU SOIR
PRÉPARATIONS aux Examens du Service Civil et à ceux des différents Brevets.
Cours Classique et Scientifique, programme complet.
Leçons particulières ou en classe.
TERMES MODÉRÉS.
Prof. Chas. Prevot,
Au bureau du journal "Le Canada."

Ecole des Beaux Arts
44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.
Au-dessus du College de Musique
Ouverte du 1er Novembre au 1er Ma
Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.
Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.0 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.
S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs.

PETITE GAZETTE
ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LA COMPAGNIE D'EXPOSITION
DE MONTRÉAL.
Exposition Provinciale
AGRICOLE ET INDUSTRIELLE
Du 17 au 25 Septembre 1891.
PRIX OFFERTS $25,000
GRAND CONCOURS
De Chevaux, de Betes a Cornes,
De Moutons, de Volailles, Etc.
Beurrerie en Operation,
Machines en Mouvement,
Procedes de Fabrication.
Attractions Diverses.
MUSIQUES MILITAIRES ET AUTRES
Le navire de guerre "Canada" de l'escadre de la station de l'Amérique du Nord sera dans le port.
LE PHONOGRAPHE MERVEILLEUX.
Détails complets plus tard.
TERRAINS DE L'EXPOSITION
Convenablement situés près de la ville et touchant au parc Mont Royal.
Passages réduits par bateaux et chemins de fer,
Excursions à bon marché, de toutes les parties du pays.
Admission chaque jour, 25cts.
Ceux qui ont l'intention d'exposer devraient faire leurs entrées sans retard.
Pour toutes informations, s'adresser à
S. C STEVENSON,
Gérant et Secrétaire.
L'hon. LOUIS TOURVILLE, Président,
76, rue St. Gabriel, Montréal.

:-Cartes Professionnelles-:

H. CHATELAIN.
Avocat, Notaire, Etc.
569 RUE SUSSEX - - - OTTAWA
Argent à Prêter.

E. M. Lambert, M.D.C.M.
COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.
—HEURES DE CONSULTATIONS—
8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M.

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B
AVOCAT, Etc.
BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL
Argent à Prêter.

J. W. W. WARD
AVOCAT ETC.
—BUREAU—
31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, Q.C., D.B. MACTAVISH, W. WYLD.

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA
A. BELCOURT, JOHN J. MCCRAKEN,
GEO. F. HENDERSON.

A. E. LUSSIER
Avocat, Notaire, Etc.
BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX.
Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.
Argent à Prêter avec avantage spécial à l'Emprunteur.
A. E. LUSSIER.

CANADA CENTRAL
EXPOSITION
A OTTAWA, DU
24 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE.
AMUSEMENTS SPLENDIDES ! !
Depassant Tout ce qui a Ete Vu Jusqu'a ce Jour.

LE PRINCE YONEDA
ET SA TROUPE IMPERIALE JAPONAISE.
Huit Artistes Executant les Plus Grands Tours d'Equilibre que le Public d'Ottawa n'ait Jamais Vu ; les Plus Grands Artistes sur le Fil de Fer et le Plus Petit Artiste Japonais du Monde.
VOICI LES ACTES ;—1. Marche sur le Fil de Fer, élevé et bas. 2. La Célèbre Echelle Brisée, tenue en équilibre sur les Pieds. 3. Les Plus Grands Exercices de Contorsion. 4. Le plus grand Equilibre High Japs, jouant sur Musique Japonaise. 5. Le grand Acte des Frères Japonais. 6. L'Acte du Grand Pôle en Mouvement. 7. L'Acte surprenant des Contorsions des Pieds. 8. Représentation par l'Incomparable Famille Japonaise Risley. 9. Actes des deux Frères dans les Exercices Merveilleux de Jongerie, avec le plus Petit Artiste du Monde.

PROF. A. L. VAN NORMAN
Le Cavalier Champion du Monde dans les Coursos Romaines,
Reproduisant les innombrables courses et concours des anciens temps qui avaient lieu sur les Hippodromes de la Grèce et de Rome, toujours merveilleux de nos jours, parce que ces jeux sont faits actuellement avec beaucoup plus de succès, de luxe, d'audace et de témérité qu'aux époques reculées.
COURSE DE BARRIÈRES, trois barrières à sauter.—Un demi mille.
COURSE DE DEUX ATTELAGES ROMAINS, chaque écuyer montera une paire de chevaux, debout, un pied sur chaque croupe, les chevaux lancés à toute vitesse.—Un demi mile.
EXERCICE DE LA CHAISE ROMAINE, que personne n'a jamais accompli sur aucune piste au monde, sinon moi ; je place une cha